



Veillez lire attentivement les directives ci-dessous pour déterminer si votre radiateur est touché par le rappel et connaître la marche à suivre pour participer au programme :

### **Procédez à la vérification**

Nous aurons besoin du numéro de modèle et du code de la date de votre radiateur pour déterminer s'il est touché par le rappel.

### **Commandez une trousse de retour**

Si votre radiateur est touché par le rappel, nous aurons besoin de vos coordonnées postales pour vous envoyer une trousse de retour. Cette trousse inclura des directives sur la marche à suivre et vous expliquera comment nous retourner le cordon de votre radiateur (avec la fiche), accompagné du formulaire d'admissibilité dûment rempli.

### **Retournez-nous le cordon**

Lorsque vous recevrez votre trousse de retour, suivez les instructions incluses. Vous devrez remplir un formulaire d'admissibilité et nous retourner le cordon de votre radiateur (y compris la fiche) pour nous permettre d'établir l'admissibilité de votre radiateur. Une étiquette d'expédition préaffranchie est incluse dans la trousse – le retour est donc entièrement à nos frais.

### **Recevez votre remboursement**

Une fois que nous aurons reçu votre cordon (section avec fiche) et votre formulaire d'admissibilité dûment rempli et que nous nous serons assurés que votre radiateur est bel et bien touché par le rappel, nous émettrons un chèque de remboursement que nous enverrons directement à l'adresse postale que vous avez fournie.

La première étape consiste à déterminer si votre modèle de radiateur est touché par le rappel.